

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres national ouvert (AAON)

AAON N° : 04/CPMP-MHUAT/2024

Travaux de construction d'un stade de 1000 places à Bababé.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan de passation des marchés 2024 paru dans le portail de marchés publics www.armp.mr.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres n°04/CPMP-MHUAT/2024.

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les travaux de construction d'un stade de 1000 places à Bababé au Brakna, en **un seul lot**, dans un délai ne dépassant pas **12 mois**.

3. Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles (**auront une classe Bat 4 au moins, les entreprises étrangères doivent avoir une identification au niveau de la plateforme numérique de la classification), en cas de groupement, le chef de fil doit avoir la classe demandée ci-avant**, et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction d'un stade de 1000 places à Bababé au Brakna.
4. Chaque entreprise soumissionnaire doit présenter dans le formulaire de renseignements le NIF ainsi que le numéro d'immatriculation au niveau de la CNSS.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Les entreprises qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années.
- Les entreprises qui ont des projets avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) accusant un retard de plus de 50% du délai contractuel le jour de l'ouverture ;

5. Le présent appel d'offres est un appel d'offres national ouvert en un seul lot ;

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres ;

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la DBEP du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Immeuble R+9 route soukouk 5ème étage, à Nouakchott, ou par une lettre adressée à l'E-mail suivant : **cmdhuat@gmail.com**, a et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables ;

7. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAON comme suit :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des activités, certifié par un expert-comptable agréé, durant les trois dernières années, d'un montant équivalent à : **40 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles**. En cas de groupement, le chef de file doit répondre à 50 % de ce critère.
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de construction de stades ou des bâtiments, de complexité financière similaire en volume **durant les huit (08) dernières années (2016 à 2023)**. Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublic ou organisation reconnues ne seront pas prises en considération. Ces attestations doivent être accompagnées des pages de garde des contrats et/ou PV de réception.
En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à **50 % de ce critère**.
- Avoir pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée ci-dessus, une expérience minimale de construction d'une tribune de 1000 places au minimum.
- Disposer du personnel et du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux (voir critères de qualification)
- Fournir une attestation bancaire justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement pour ce marché de **15 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : la DBEP du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Immeuble du Gouvernement, Immeuble R+9 route soukouk 5ème étage, à Nouakchott, contre un paiement non remboursable de **5 000 MRU** versées dans un compte au trésor public. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux

candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

9. Les offres devront être rédigées en langue **arabe ou française** devront être déposées à l'adresse suivante : **Commission des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire – KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau** ; **Tél : 45240149, Adresse mail : cmdhuat@gmail.com** Nouakchott, Mauritanie au plus tard le **mardi 04 juin 2024 à 11 H TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le **mardi 04 juin 2024 à 11 H 05 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : **A Monsieur le président de la Commission de passation des marchés publics – MHUAT (CPMP-MHUAT), KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau** ; **Tél : 45240149, Adresse mail : cmdhuat@gmail.com** Nouakchott, Mauritanie.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, conformément au modèle figurés dans les formulaires de qualification , d'un montant de **1 000 000 MRU** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible valables 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, délivrée ou certifiée par une banque primaire installée ou agréée en Mauritanie.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Signature :

Le Secrétaire Général